

Pareurs professionnels recherchés

Nous recherchons de nouveaux pareurs souhaitant participer au projet « Onglons sains – de bon pied vers l'avenir »

Vos tâches

- ✓ Vous parez les onglons et saisissez en parallèle électroniquement les données du parage
- ✓ Vous transmettez mensuellement de façon électronique toutes les données des exploitations

Nos exigences

- ✓ Vous parez selon la technique suisse du parage des onglons : parage des deux onglons de chaque pied avec évidement de la cavité centrale
- ✓ Une adhésion à l'Association suisse des pareurs d'onglons serait appréciée, mais elle n'est pas obligatoire

Expérience professionnelle

- ✓ Formation FSIP achevée ou autorisation de pratiquer le parage des onglons des bovins à titre professionnel au sens de l'art. 101 de l'Ordonnance sur la protection des animaux

Nous proposons

- ✓ Encadrement des pareurs d'onglons pendant la formation
- ✓ Mise à disposition gratuite du logiciel et matériel informatique
- ✓ Mises à jour régulières du logiciel « Klaue »
- ✓ Indemnisation (0.30 CHF) pour chaque vache parée et documentée lors des parages de routine

Vos avantages lors d'une participation

- ✓ Facturation simple du travail et du matériel par rapport à l'agriculteur
- ✓ Vue d'ensemble des maladies des onglons présentes dans les exploitations suivies
- ✓ Historique médical : chaque animal peut être suivi sur une longue période dans l'exploitation
- ✓ Sécurité juridique et assurance de la qualité du travail
- ✓ Echange d'expériences dans le cadre de formations et de groupes de travail
- ✓ Cours et formations complémentaires gratuits sur le thème de la santé des onglons

Avons-nous éveillé votre intérêt ? Alors contactez-nous au 079 344 76 45 ou par e-mail : onglons@vetsuisse.unibe.ch

De plus amples informations sur le projet sont disponibles sur : www.onglonsains.ch